Sourate N° 81 : At-Takwîr - L'Obscurcissement

(mecquoise, nombre de versets : 29, ordre chronologique : 7)

سُورَةُ التَّكْوِيرِ

A propos de cette sourate

Ibn 'Umar ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Que celui qui désire voir le Jour de la Résurrection comme s'il en était témoin lise les sourates At-Takwîr, Al-Infiṭâr et Al-Inshiqâq.** »[1259]

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

﴿ إِذَا ٱلشَّمْسُ كُوِّرَتْ ﴿١﴾ وَإِذَا ٱلنُّجُومُ ٱنكَدَرَتْ ﴿٢﴾ وَإِذَا ٱلْجِبَالُ سُيِّرَتْ ﴿٣﴾ وَإِذَا ٱلْعِشَارُ عُطِّلَتْ ﴿٤﴾ وَإِذَا ٱلْوُحُوشُ حُشِرَتْ ﴿٥﴾ وَإِذَا ٱلْبِحَارُ سُجِّرَتْ ﴿٦﴾ وَإِذَا ٱلنُّفُوسُ زُوِّجَتْ ﴿٧﴾ وَإِذَا ٱلْمَوْءُۥدَةُ سُئِلَتْ ﴿٨﴾ بِأَىِّ ذَنۢبٍ قُتِلَتْ ﴿٩﴾ وَإِذَا ٱلصُّحُفُ نُشِرَتْ ﴿١٠﴾ وَإِذَا ٱلسَّمَآءُ كُشِطَتْ ﴿١١﴾ وَإِذَا ٱلْجَحِيمُ سُعِّرَتْ ﴿١٢﴾ وَإِذَا ٱلْجَنَّةُ أُزْلِفَتْ ﴿١٣﴾ عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّآ أَحْضَرَتْ ﴿١٤﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Lorsque le Soleil sera obscurci, (2). que les étoiles deviendront ternes, (3). que les montagnes seront mises en marche, (4). que les chamelles à terme négligées, (5). que les bêtes sauvages rassemblées, (6). que les mers allumées, (7). que les âmes accouplées ; (8). et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante (9). pour quel péché elle a été tuée, (10). lorsque les feuilles seront déployées, (11). le ciel écorché, (12). la fournaise attisée, (13). et le Paradis rapproché, (14). chaque âme saura alors ce qu'elle a présenté. ﴾

Quelques évènements liés au Jour de la Résurrection (V1-13)

﴿ **Lorsque le Soleil sera obscurci** ﴾, assombri ou bien qu'il aura disparu, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, ou encore qu'il sera éteint, selon Qatâda.[1260] Littéralement, le verset signifie que le Soleil sera enroulé sur lui-même, tel est le sens du verbe « kuwwira » (كُوِّرَ) que l'on utilise notamment pour parler

[1259] C'est-à-dire les sourates 81, 82 et 84. Aḥmad (2/27), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/252).

[1260] Aṭ-Ṭabarî (24/237, 238).

d'un turban enroulé autour de la tête. Ainsi, le Soleil sera enroulé sur lui-même, puis projeté et c'est alors qu'il s'éteindra. En effet, selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Le Soleil et la Lune seront enroulés au Jour de la Résurrection. »**[1261]

﴿ **Que les étoiles deviendront ternes** ﴾, elles seront dispersées, comme dit dans le verset suivant :

﴿ وَإِذَا ٱلْكَوَاكِبُ ٱنتَثَرَتْ ۝٢ ﴾

﴿ **...et que les étoiles se disperseront ...** ﴾[1262]

﴿ **Que les montagnes mises en marche** ﴾, elles disparaîtront et laisseront la terre totalement plane, ﴿ **que les chamelles à terme négligées** ﴾, les chamelles dans leur dixième mois de gestation seront abandonnées par leurs propriétaires alors qu'elles étaient, pour eux, un bien considérable ; ils ne penseront plus à les traire ni même à les égorger.

﴿ **Que les bêtes sauvages rassemblées** ﴾, réunies, comme dit dans le verset suivant :

﴿ وَٱلطَّيْرَ مَحْشُورَةً ﴾

﴿ **...de même que les oiseaux assemblés en masse (...).** ﴾[1263]

Toutes les créatures seront en effet rassemblées, y compris la mouche, comme Allah le dit :

﴿ وَمَا مِن دَآبَّةٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا طَٰٓئِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّآ أُمَمٌ أَمْثَالُكُم ۚ مَّا فَرَّطْنَا فِى ٱلْكِتَٰبِ مِن شَىْءٍ ۚ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّهِمْ يُحْشَرُونَ ﴾

﴿ **Nulle bête marchant sur terre, nul oiseau volant de ses ailes qui ne vive comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Et c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés.** ﴾[1264]

﴿ **Que les mers allumées.** ﴾ On rapporte que 'Alî ﷺ demanda un jour à un juif : « Où se trouve la Géhenne ? » Celui-ci lui répondit : « C'est la mer ! » 'Alî dit alors : « Je pense qu'il a dit vrai : ﴿ **et par la mer portée à ébullition !** ﴾[1265]

[1261] *Fath Al-Bârî* (6/343).

[1262] S82 V2.

[1263] S38 V19.

[1264] S6 V38.

[1265] S52 V6. Rapporté par Ibn Jarîr. At-Tabarî (24/242). Se référer à l'exégèse de S52 V6.

D'autres ont dit que le verset signifie « que la mer débordera ou jaillira ».

﴿ **Que les âmes accouplées** ﴾, ainsi les âmes se ressemblant s'assembleront ; le Très-Haut dit en effet :

﴿ ۞ ٱحْشُرُوا۟ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ وَأَزْوَٰجَهُمْ ﴾

﴿ **Rassemblez les injustes, leurs congénères (...).** ﴾[1266]

An-Nu'mân Ibn Bashîr ﷺ rapporte cette parole du Messager d'Allah ﷺ : « ﴿ **Les âmes accouplées** ﴾ **selon leur nature : tout homme se retrouvera alors avec ceux qui œuvraient comme lui, car Allah, élevé et exalté, a dit :**

﴿ وَكُنتُمْ أَزْوَٰجًا ثَلَٰثَةً ﴿٧﴾ فَأَصْحَٰبُ ٱلْمَيْمَنَةِ مَآ أَصْحَٰبُ ٱلْمَيْمَنَةِ ﴿٨﴾ وَأَصْحَٰبُ ٱلْمَشْـَٔمَةِ مَآ أَصْحَٰبُ ٱلْمَشْـَٔمَةِ ﴿٩﴾ وَٱلسَّٰبِقُونَ ٱلسَّٰبِقُونَ ﴿١٠﴾ ﴾

﴿ **...alors vous serez trois catégories : les gens de la droite - que sont les gens de la droite ? Et les gens de la gauche - que sont les gens de la gauche ? Les devanciers seront les premiers...** ﴾[1267], **ils seront réunis selon leur nature.** »[1268]

﴿ **et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante pour quel péché elle a été tuée.** ﴾ Au cours de la période antéislamique, les parents enterraient leurs fillettes vivantes, car ils détestaient avoir des filles. Au Jour de la Résurrection, on demandera à ces filles quel péché elles ont commis pour mériter cela. Cette question sera posée dans le but de terrifier ceux qui les ont injustement tuées.

On dit aussi que les filles enterrées vivantes réclameront le prix du sang à leurs meurtriers, on lit alors le verset comme suit : « lorsque la fillette enterrée vivante demandera pour quel crime elle a été tuée ». Tel est l'avis d'Abû Ad-Duhâ.[1269]

De nombreux hadiths ont été rapportés au sujet de cette pratique. Ainsi, 'Â'isha raconte que Judhâma Bint Wahb, sœur de 'Ukkâsha, rapporte qu'elle entendit le Messager d'Allah ﷺ dire : « **J'ai pensé vous interdire al-ghîla**[1270], **,**

[1266] S37 V22.

[1267] S56 V7-10.

[1268] At-Tabarî (24/245).

[1269] At-Tabarî (24/146).

[1270] Selon An-Nawawî, ce mot fut objet de divergence quant à sa signification dans ce hadith. Certains savants, à l'instar de Mâlik et d'Al-Asma'î, disent qu'il désigne les rapports intimes pendant la grossesse. D'autres indiquent qu'il signifie le fait d'allaiter les enfants pendant la grossesse.

puis j'ai vu que les Romains et les Perses le faisaient et que cela ne nuisait en rien à leurs enfants. » Puis, interrogé au sujet du coït interrompu, il répondit : **« Il s'agit d'un infanticide sournois, similaire à l'enterrement des fillettes vivantes ! »**[1271]

On rapporte par ailleurs que Qays Ibn 'Âṣim alla voir le Messager d'Allah ﷺ et reconnut avoir enterré quelques-unes de ses filles vivantes, à l'époque de l'ignorance. Il lui dit alors : **« Affranchis un esclave pour chacune d'elles ! »** Qays répondit : « Ô Messager d'Allah, j'ai plutôt des chameaux ! » Le Prophète ﷺ lui dit : **« Alors sacrifie un chameau pour chacune d'elles ! »**[1272]

﴿ **Lorsque les feuilles seront déployées** ﴾, quand chacun recevra le registre de ses œuvres soit dans la main droite, soit dans la main gauche. Qatâda explique : « Ô Fils d'Âdam ! On inscrit [tes œuvres] sur ces feuilles puis on les plie et elles ne seront dépliées que pour t'être présentées au Jour de la Résurrection. Que chacun prenne garde à ce qu'il dicte, car tout figurera sur sa feuille ! »[1273]

﴿ **Que le ciel écorché** ﴾, mis à nu, selon As-Suddî, ﴿ **que la fournaise attisée** ﴾ comme on attise un feu, ﴿ **et que le Paradis rapproché** ﴾ vers ceux qui y séjourneront.

Chaque âme saura alors ce qu'elle a accompli (V14)

Au Jour de la Résurrection, après tous les évènements décrits au-dessus, ﴿ **chaque âme saura alors ce qu'elle a présenté.** ﴾ Chacun connaîtra ses actes qui lui seront exposés.

Allah dit dans un autre verset :

﴿ يَوْمَ تَجِدُ كُلُّ نَفْسٍ مَّا عَمِلَتْ مِنْ خَيْرٍ مُّحْضَرًا وَمَا عَمِلَتْ مِن سُوٓءٍ تَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُۥٓ أَمَدًۢا بَعِيدًا ﴾

﴿ Le jour où chaque âme se trouvera confrontée avec ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal, elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance. (...) ﴾[1274]

[1271] Aḥmad (6/434), Muslim (2/1066, 1067), Ibn Mâjah (1/648), Abû Dâwud (3/211), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (6/249), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/106).

[1272] 'Abdu-r-Razzâq (3/351).

[1273] At-Tabarî (24/249).

[1274] S3 V30. Voir aussi S75 V13.

﴿ فَلَآ أُقۡسِمُ بِٱلۡخُنَّسِ ﴿١٥﴾ ٱلۡجَوَارِ ٱلۡكُنَّسِ ﴿١٦﴾ وَٱلَّيۡلِ إِذَا عَسۡعَسَ ﴿١٧﴾ وَٱلصُّبۡحِ إِذَا تَنَفَّسَ ﴿١٨﴾ إِنَّهُۥ
لَقَوۡلُ رَسُولٖ كَرِيمٖ ﴿١٩﴾ ذِي قُوَّةٍ عِندَ ذِي ٱلۡعَرۡشِ مَكِينٖ ﴿٢٠﴾ مُّطَاعٖ ثَمَّ أَمِينٖ ﴿٢١﴾ وَمَا صَاحِبُكُم بِمَجۡنُونٖ
﴿٢٢﴾ وَلَقَدۡ رَءَاهُ بِٱلۡأُفُقِ ٱلۡمُبِينِ ﴿٢٣﴾ وَمَا هُوَ عَلَى ٱلۡغَيۡبِ بِضَنِينٖ ﴿٢٤﴾ وَمَا هُوَ بِقَوۡلِ شَيۡطَٰنٖ رَّجِيمٖ ﴿٢٥﴾
فَأَيۡنَ تَذۡهَبُونَ ﴿٢٦﴾ إِنۡ هُوَ إِلَّا ذِكۡرٞ لِّلۡعَٰلَمِينَ ﴿٢٧﴾ لِمَن شَآءَ مِنكُمۡ أَن يَسۡتَقِيمَ ﴿٢٨﴾ وَمَا تَشَآءُونَ إِلَّآ
أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلۡعَٰلَمِينَ ﴿٢٩﴾ ﴾

« (15). Non ! Je jure par les planètes qui gravitent, (16). qui courent et disparaissent, (17). par la nuit quand elle survient, (18). et par l'aube à la clarté naissante ! (19). Ceci est la parole d'un noble Messager, (20). doué d'une grande force, et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône, (21). obéi, là-haut, et digne de confiance. (22). Votre compagnon n'est nullement fou, (23). il l'a effectivement vu, au clair horizon (24). et il ne garde pas avarement pour lui-même ce qui lui a été révélé. (25). Et ceci n'est point la parole d'un diable banni. (26). Où allez-vous donc ? (27). Ceci n'est qu'un rappel pour l'univers, (28). pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. (29). Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah, le Seigneur de l'univers, veut ! »

Que veulent dire les termes « khunnas » et « kunnas » ? (V15-16)

'Amr Ibn Hurayth rapporte qu'il accomplit la prière de l'aube derrière le Messager d'Allah ﷺ qui récitait : « **Non ! Je jure par les planètes qui gravitent, qui courent et disparaissent, par la nuit quand elle survient, et par l'aube à la clarté naissante !** »[1275]

Khâlid Ibn 'Ar'ara ﷺ rapporte cette réponse de 'Alî, interrogé au sujet du sens des versets : « **Non ! Je jure par les planètes qui gravitent, qui courent et disparaissent** » : « Il s'agit des étoiles qui disparaissent (takhnas) le jour et gravitent (taknus) la nuit. »[1276] (selon une autre interprétation).

« **Par la nuit quand elle survient** », ce verset désigne la tombée de la nuit, ou la nuit lorsqu'elle arrive ou lorsqu'elle recouvre les hommes[1277], tandis que 'Alî Ibn Abî Talha et Al-'Awfî rapportent d'après Ibn 'Abbâs ﷺ qu'il signifie « par la nuit quand elle s'en va ». Zayd Ibn Aslam et son fils indiquent aussi qu'il signifie « quand la nuit part et disparaît ».[1278]

[1275] Muslim (1/336), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/507).
[1276] At-Tabarî (24/251).
[1277] At-Tabarî (24/256).
[1278] Tel est aussi l'avis de Mujâhid, Qatâda et Ad-Dahhâk. At-Tabarî (24/256).

Ibn Kathîr indique qu'il est d'avis qu'il faut plutôt comprendre « lorsque la nuit arrive », en raison du contexte et comme indiqué dans d'autres versets :

﴿ وَٱلَّيۡلِ إِذَا يَغۡشَىٰ ۝١ وَٱلنَّهَارِ إِذَا تَجَلَّىٰ ۝٢ ﴾

« Par la nuit quand elle enveloppe tout ! Par le jour quand il éclaire ! »[1279]

Par ailleurs, les linguistes affirment que le verbe « 'as'asa » (عَسْعَسَ) revêt les deux sens contraires ; il peut désigner l'arrivée ou le départ, le verset peut donc être interprété des deux manières, et Allah est le plus savant.

« Et par l'aube à la clarté naissante », lorsqu'apparaissent ses premières lueurs, selon Qatâda, ou lorsque l'aube se lève, d'après Ad-Dahhâk.[1280]

L'Ange Jibrîl est descendu avec le noble Coran, parole d'Allah (V19-23)

« Ceci est la parole d'un noble Messager » un ange majestueux et de noble apparence, qui n'est autre que Jibrîl, comme l'ont indiqué Ibn 'Abbâs ﷺ, Ash-Sha'bî, Al-Hasan, Qatâda et d'autres[1281], **« doué d'une grande force »** physique, comme indiqué dans le verset suivant :

﴿ عَلَّمَهُۥ شَدِيدُ ٱلۡقُوَىٰ ۝٥ ذُو مِرَّةٖ فَٱسۡتَوَىٰ ۝٦ ﴾

« ...que lui enseigna celui à la force prodigieuse, doué de sagacité, c'est alors qu'il se montra sous sa forme réelle... »[1282]

« Et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône », jouissant d'un noble rang auprès d'Allah, **« obéi, là-haut, et digne de confiance »**, dont la parole est entendue et exécutée par les anges rapprochés. Qatâda indique qu'il ne fait pas partie des communs des anges mais des anges honorés, il est d'ailleurs celui qui a été choisi pour transmettre la révélation. Après avoir fait l'éloge de Son noble ange, le Très-Haut fait l'éloge de Son Messager Muhammad ﷺ[1283] en disant : **« Votre compagnon n'est nullement fou. »**

Muhammad ﷺ **« l'a effectivement vu »**, c'est-à-dire Jibrîl, **« au clair horizon »**, sous son apparence réelle, doté de six cents ailes.

[1279] S92 V1-2. Voir aussi S93 V1-2 et S6 V96.

[1280] At-Tabarî (24/258).

[1281] Al-Qurtubî (19/240), *Ad-Durr Al-Manthûr* (8/433).

[1282] S53 V5-6.

[1283] Ibn 'Abbâs ﷺ, Al-Hasan, Qatâda, Ar-Rabî' Ibn Anas et Ad-Dahhâk indiquent en effet que le verset désigne Muhammad ﷺ. At-Tabarî (24/259), *Ad-Durr Al-Manthûr* (8/434).

Ces versets font allusion à la première rencontre entre Jibrîl ﷺ et Muḥammad ﷺ, à Al-Baṭ-ḥâ' à La Mecque. Cette rencontre est aussi décrite dans les versets suivants :

﴿ عَلَّمَهُۥ شَدِيدُ ٱلْقُوَىٰ ﴿٥﴾ ذُو مِرَّةٍ فَٱسْتَوَىٰ ﴿٦﴾ وَهُوَ بِٱلْأُفُقِ ٱلْأَعْلَىٰ ﴿٧﴾ ثُمَّ دَنَا فَتَدَلَّىٰ ﴿٨﴾ فَكَانَ قَابَ قَوْسَيْنِ أَوْ أَدْنَىٰ ﴿٩﴾ فَأَوْحَىٰٓ إِلَىٰ عَبْدِهِۦ مَآ أَوْحَىٰ ﴿١٠﴾ ﴾

﴿ ...que lui enseigna celui à la force prodigieuse, doué de sagacité, c'est alors qu'il se montra sous sa forme réelle alors qu'il se trouvait à l'horizon supérieur. Puis il se rapprocha et descendit encore plus bas, et fut à deux portées d'arc, ou plus près encore. Il révéla à Son Serviteur ce qu'Il révéla. ﴾ [1284]

Nous avons déjà fait l'exégèse de ces versets.

Il semble que ces versets furent révélés avant le Voyage nocturne. Quant à leur deuxième rencontre, elle est mentionnée dans les versets suivants :

﴿ وَلَقَدْ رَءَاهُ نَزْلَةً أُخْرَىٰ ﴿١٣﴾ عِندَ سِدْرَةِ ٱلْمُنتَهَىٰ ﴿١٤﴾ عِندَهَا جَنَّةُ ٱلْمَأْوَىٰٓ ﴿١٥﴾ إِذْ يَغْشَى ٱلسِّدْرَةَ مَا يَغْشَىٰ ﴿١٦﴾ ﴾

﴿ Il l'a pourtant vu, lors d'une autre descente, près du Lotus de la Limite, près de lui se trouve le jardin de séjour, au moment où le lotus était couvert de ce qui le couvrait. ﴾ [1285]

Le Prophète ﷺ transmit la révélation, rappel pour les mondes (V24-29)

﴿ Et il ne garde pas avarement pour lui-même ce qui lui a été révélé ﴾, on ne peut suspecter Muḥammad ﷺ au sujet de la révélation (si l'on lit le mot « ḍanîn » (ضَنِين), qui signifie celui au sujet duquel on a des doutes), ou bien il ne garde pas pour lui-même ce qu'il a reçu de la révélation (si l'on lit le mot « ḍanîn », qui signifie celui qui est avare)[1286]. Les deux sens sont corrects.

﴿ Et ceci n'est point la parole d'un diable banni ﴾, d'ailleurs un diable ne saurait transmettre de telles paroles et n'en aurait guère le désir ! Le Très-Haut dit ailleurs :

[1284] S53 V5-10.

[1285] S53 V13-16.

[1286] Les définitions sont de Sufyân Ibn 'Uyayna. Aṭ-Ṭabarî (24/261).

﴿ وَمَا تَنَزَّلَتْ بِهِ ٱلشَّيَـٰطِينُ ﴿٢١٠﴾ وَمَا يَنۢبَغِى لَهُمْ وَمَا يَسْتَطِيعُونَ ﴿٢١١﴾ إِنَّهُمْ عَنِ ٱلسَّمْعِ لَمَعْزُولُونَ ﴿٢١٢﴾ ﴾

﴿ Et ce ne sont point les diables qui sont descendus avec ceci (le Coran), cela ne leur convient pas et ils n'auraient pu le faire, car ils sont écartés de toute écoute [du message divin]. ﴾ [1287]

﴿ Où allez-vous donc ? ﴾ Où est donc partie votre raison lorsque vous reniiez ce noble Coran, qui est sans conteste la vérité provenant de votre Seigneur. On rapporte d'Abû Bakr ﷺ des propos similaires, adressés aux Banû Hanîfa venus lui présenter des extraits du livre de Musaylima le menteur, qui se prétendait Prophète. Il leur dit en effet : « Malheur à vous ! Où est passée votre raison ? Par Allah, ce ne sont pas là les paroles d'un Dieu ! »

﴿ Où allez-vous donc ? ﴾ Qatâda explique ce verset en disant : « Où allez-vous en vous éloignant du Livre d'Allah et de Son obéissance ? »

﴿ Ceci n'est qu'un rappel pour l'univers ﴾, destiné à avertir les hommes, **﴿ pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit ﴾**, celui-là doit alors se tourner vers le Coran.

﴿ Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah, le Seigneur de l'univers, veut ﴾, ainsi votre suivi du droit chemin ou votre égarement ne dépendent que d'Allah. Sulaymân Ibn Mûsâ rapporte ces propos d'Abû Jahl : « Nous sommes maîtres de nous-mêmes ; si nous le voulons, nous suivrons le droit chemin, sinon, nous nous en détournerons. » C'est alors qu'Allah révéla ce verset.[1288]

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate At-Takwîr, louange à Allah !

[1287] S26 V210-212.

[1288] At-Tabarî (24/264).